



SASU DevCoRh 97160
Siret : 89098927000016 NDA : 01973294397
Port : 06 90 82 71 06 yasmina.davin@devcorh.com
97160 Le Moule

LE BILAN DE COMPETENCES

(le 26/11/2021)

Nature de l'action : Le bilan de compétences est une action de droit accessible à tous les actifs (avec ou sans emploi) et mobilisable via son CPF.

Il s'agit d'un accompagnement professionnel composé de trois phases :

- Préliminaire : diagnostic partagé
- D'investigation : accompagnement au projet
- De conclusion : mise en place d'un plan d'action

Les objectifs globaux: Cette action s'inscrit dans le cadre d'une réflexion sur sa carrière professionnelle. Il peut s'agir d'un temps que la personne s'accorde pour :

- Envisager un développement des compétences
- Envisager une reconversion professionnelle ou une mobilité

Les objectifs pédagogiques :

- Valider les compétences acquises
- Identifier et formaliser ses attentes
- Identifier des pistes professionnelles réalistes et réalisables

Les modalités pédagogiques : L'accompagnement est réalisé essentiellement en distanciel via un logiciel de visio-conférence. Les personnes disposent d'un accès pendant 3 mois au logiciel d'orientation transférence.

Adaptation aux personnes en situation de handicap :

- Alternance des séances en présentiel et distanciel
- Durée des séances qui peut être limitée à 1h30
- Un suivi à 3 6 et 9 mois

Les personnes ont accès à une plateforme d'orientation « Transférence », afin de réaliser toutes la partie travail personnel. Les personnes bénéficieront d'une formation de 30 minutes afin de prendre en main le logiciel.



SASU DevCoRh 97160
Siret : 89098927000016 NDA : 01973294397
Port : 06 90 82 71 06 yasmina.davin@devcorh.com
97160 Le Moule

Tout au long de l'accompagnement, la personne aura accès à tous les supports pédagogiques via un Google Drive partagé.

Pré-requis :

- Aucun pré-requis n'est attendu. Cependant un entretien de positionnement permettra de valider la cohérence du parcours au regard des attendus et de la situation de la personne.

Dates : Entrées et sorties permanentes

Tarifs forfaitaires :

- Forfait 10 heures = 650 €
- Forfait 15 heures = 950 €*
- Forfait 20 heures = 1300 €*

*possibilité de paiement en 2 à 3 fois sans frais.

Conditions générales de vente :

Tout action contractualisée devra être réglée en totalité ou partielle au moment du démarrage. Les aménagements nécessaires en terme de durée et de modalités pédagogiques dédiés aux personnes en situation de handicap n'implique aucune augmentation du tarif de la prestation. Dans le cas d'un paiement en plusieurs fois, le dernier versement devra avoir été enregistré avant la fin du parcours. En cas de réclamation, aucune pénalités, ni remboursement ne sera supportés par l'une ou l'autre partie.

Évaluation de l'action :

- Capacité à mettre en œuvre le plan d'action

Contact inscription :

Yasmina DAVIN, consultante RH&Droit Social individuel
Port : 06 90 82 71 06
ayasmina.davin@devcorh.com
De 8h à 18h (du Lundi au samedi)